

L'Écho

de

Hon-Hergies



Chers HON-HERGEOIS,

En définitive, l'été 2014 ne marquera pas véritablement les mémoires HON-HERGEOISES. Cependant, nous avons pu, jusqu'à très récemment, profiter d'une arrière-saison beaucoup plus clémente qui nous a permis d'emmagasiner, tout de même, quelques forces pour cet hiver.

Notons cependant le succès de notre marché de producteurs et artisans locaux, qui a pris un réel essor, au fil des mois, en bravant les intempéries. Un grand merci aux propriétaires du Camping La Jonquière qui ont joué le jeu et ont accepté de nous accueillir, gracieusement, dans un cadre exceptionnel, où je pense, sans exagération, que chacun, villageois ou touriste, a pu ressentir comme un petit air de vacances... Ce marché que nous avons créé, se veut être une manifestation utile, mêlant plaisir et lien social. Pour ses trois dernières sessions de l'année, le marché a pris ses quartiers à la salle des fêtes, avec en fin d'année oblige, un caractère un peu plus festif. Je souhaite remercier, à travers ces lignes, Madame Stéphanie POMAR qui assure bénévolement l'organisation technique et le lien entre la Mairie et les différents commerçants. Jusqu'à ce jour, le marché des producteurs et artisans locaux était « expérimental ». Grâce à votre engouement, nous allons désormais pouvoir le créer officiellement et le doter d'un règlement spécifique.

Lors de la rentrée scolaire, enseignants et enfants ont pu bénéficier des nouveaux aménagements de notre école : création d'une troisième classe, mise aux normes et en accessibilité. Ces importants travaux ont été inaugurés le dimanche 12 octobre 2014 en présence de Madame LAMANT, la Directrice d'Ecole, de Monsieur Christian LEBRUN, architecte, des représentants des différentes entreprises qui sont intervenues sur le site, des co-financeurs, de nombreux élus des communes avoisinantes et des habitants du village. Ainsi des générations d'écoliers se sont et vont continuer à pouvoir se succéder dans ces salles de classe. C'est également cela la poursuite de l'Histoire. Je souhaite qu'elle soit la plus longue possible et qu'à nouveau de belles pages s'écrivent dans l'École de notre village.

Malheureusement, l'été pluvieux a fait naître une nouvelle problématique liée à la stabilité du mur de soutènement de l'îlot de l'église et de l'école. En effet, de fortes excroissances sont apparues, provoquant une déstabilisation de certaines pierres. Nous savions ce mur « malade » mais non « menacé ». En effet des études de stabilité avaient été menées sous l'ancienne mandature, ne laissant apparaître aucune urgence dans le traitement. Cependant, aujourd'hui ce n'est plus le cas, la pluviométrie importante a gorgé d'eau l'argile se trouvant derrière le mur, provoquant des « poussées » sur l'enceinte. De nouvelles études ont alors été menées, laissant apparaître un diagnostic accablant. Le mur d'enceinte, ainsi fragilisé à six emplacements, ne supportera ni un automne ou un hiver pluvieux, ni le dégel printanier! Avec le Conseil Municipal, nous avons dès lors décidé d'entreprendre les travaux curatifs. Après une mise en sécurité drastique du site, les travaux ont débuté le mercredi 29 octobre.

A ces derniers, il faudra ajouter des travaux de sauvegarde par la pose d'un aqua-drain sur toute la partie haute du mur, l'installation de barbacanes et un rejointoiement complet. Enfin, nous aurons également à intervenir sur les murs de refend et les marches de l'escalier de l'église.

Vous vous en doutez, ces travaux importants et indispensables, vont impacter notre budget communal. Nous allons dès lors, tout mettre en œuvre pour en amoindrir les conséquences, notamment par la recherche active de subventions et d'aides financières mais également par un effort d'économies supplémentaire sur les dépenses de fonctionnement.

A ce titre, j'en appelle également au civisme de chacun d'entre nous. En effet, ces derniers jours, j'ai malheureusement constaté l'état lamentable du chemin des Potiers, complètement détruit, sans doute par les dernières récoltes réalisées sur les terrains le jouxtant, sans parler non seulement de l'amoncellement de boues sur une partie de la rue Wilson à partir de l'intersection avec ledit chemin, de l'arrachage de la ligne téléphonique, mais également de la dégradation des fossés, des talus et dépendances des routes et chemins.

Bien entendu, je suis le premier à comprendre parfaitement que tout le monde doit travailler, et bien souvent ces travaux ne se déroulent pas dans les meilleures conditions. Cependant, il appartient à chaque activité de respecter le monde qui l'entoure, y compris le domaine public ou privé de la Mairie. En effet, toutes ces dégradations, ont un coût de remise en état, dépenses inutiles si chacun y prêtait un minimum d'attention. Avec cette somme, nous pourrions plus facilement entreprendre des travaux indispensables comme, par exemple, la réfection de voiries, l'entretien de l'église d'Hergies, la rénovation et la mise en valeur des chapelles, mais également développer une politique d'entraide plus dynamique...

Une réglementation stricte et des sanctions existent envers les récalcitrants et récidivistes, je ne manquerai pas de les faire appliquer en cas de besoin !

Dans un tout autre domaine, je me dois à nouveau de vous alerter sur une certaine recrudescence de vols ou cambriolages, même si pour la Gendarmerie, notre village reste relativement préservé. Continuons ensemble à exercer une vigilance accrue. N'hésitez pas à contacter la mairie (03-27-63-17-67 ou mairie.hon@wanadoo.fr) ou la gendarmerie (03-27-63-12-12) pour tout comportement suspect ou stationnements anormaux. De même, lorsqu'une personne se présente à votre porte (démarcheurs, agents EDF, agents Noréade, vendeurs de calendriers...), entrouvrez-la seulement et réclamez la présentation d'une carte professionnelle et d'une carte d'identité.

Pour conclure sur une note joyeuse, les fêtes de fin d'année approchent tout doucement et, je souhaite à toutes et à tous de passer en famille d'excellentes fêtes de fin d'année. Les plus beaux cadeaux que l'on puisse faire aux siens et à ses amis sont respectivement l'amour et l'amitié préservés.

Votre Maire
Luc BERTAUX

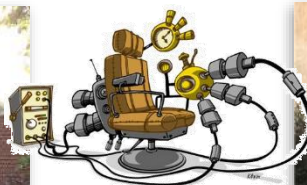


SOMMAIRE :

- Le mot du maire		2-3
- Le sommaire		4
- Information le rallye Charlemagne		5
- Sécurité : Cambriolages		6
- Le concours des maisons fleuries		7
- Notre école : Activités périscolaires		8
- L'écho des Registres		9
- La vie du village	10-11-12-13-14-15-16-17	
- Pages nature		18-19-20
- Le mot des associations		21
- Vie associative : les anciens de l'AFN		22-23
- Vie économique : les cafés Delannoy		24-25
- Santé		26-27
- Les travaux		28-29-30-31
- Histoire :		
-Le lieu-dit de la Touaille		32-33
-Exposition 39-45 à la salle des fêtes		34-35
- Jeux		36-37
- La recette		38
- Numéros d'urgence		39



Directeur de la publication : Luc Bertaux, Maire de Hon-Hergies.
 Comité de rédaction : Andrée Drancourt, Dominique Thomas, Marc Boutet, Jocelyne Tomme, Frédéric Bouton, Sylvie Coffier.
 Impression : Copy Plan.
 Numéro issn : en cours d'attribution - Tirage : 400 exemplaires.



La machine à remonter le temps:
 Ci-contre, vous pouvez découvrir une carte postale illustrant la même scène mais en 1913.

La mairie vous accueille

lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
 mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
 mercredi de 8h30 à 12h00.
 jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
 vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
 Tél : 03.27.63.17.67 / Fax : 03.27.66.97.42

Courriel : mairie.hon@wanadoo.fr

Il vous est également possible de rencontrer un élu sur rendez-vous auprès de la mairie ou le samedi matin de 11h00 à 12h00.

Pour tout renseignement ou intervention liés aux déchets ménagers (collecte, déchetterie, renouvellement de containers, etc...) rapprochez-vous de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, pôle de Landrecies service environnement.

Siège de la Communauté de Communes du Pays de Mormal (Le Quesnoy):
 Tél : 03.27.09.04.60 / Fax : 03.27.09.04.69
 Service environnement (Landrecies):
 Tél : 03.27.77.52.35 / Fax : 03.27.07.00.81

La déchetterie de Bavay vous est accessible :

En hiver (du 02/11 au 31/03):
 Lun-Mar-Mer-Jeu : 09h00 à 11h45 et 14h00 à 16h45
 Ven-Sam : 09h00 à 11h45 et 13h00 à 16h45

Accès uniquement sur présentation de la carte.
 Le formulaire de demande est disponible en mairie.



INFORMATION A LA POPULATION

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que notre association organisera le Samedi 22 novembre 2014 en collaboration avec les communes de Houdain les Bavay et Hon-Hergies la 24^{ème} édition du Rallye Charlemagne.

Le passage du rallye implique la prise de mesures interdisant la circulation et le stationnement sur certaines rues et chemins de chaque commune. Nous sommes conscients que cela va modifier le fonctionnement habituel de vos activités et c'est pourquoi nous avons tenu à ce que vous en soyez informés afin que vous puissiez vous adapter à cette situation.

Aussi, en vous remerciant de votre compréhension, nous nous permettons d'insister sur les points suivants :

- Durant les épreuves de vitesse, la route sera fermée par arrêté préfectoral et interdite à toute circulation autre que celles des services de sécurité (Gendarmerie, Pompiers), des officiels du rallye et des concurrents. Nous vous recommandons de ce fait de prendre toutes dispositions utiles, soit de modifier votre itinéraire ou de décaler votre activité auprès de vos clients ou patients.
- En cas de nécessités (Nous avons au départ de l'épreuve un médecin et une ambulance prêts à intervenir), vous, professionnels de la santé, vous devez intervenir « impérativement » auprès d'une personne souffrante, vous pouvez contacter le PC course grâce au numéro de téléphone « SOS Riverains » suivant 03 27 58 23 50. Nous vous recontacterons pour trouver une solution.
- Pour toutes autres urgences, vous pourrez appeler normalement le 18 (pompiers) ou le 15 (SAMU). Ces services ayant été préalablement informés sauront joindre l'organisation et gérer leurs interventions en conséquence. En aucun cas le rallye ne constituera une gêne dans la gestion des secours.
- En renouvelant nos remerciements pour votre collaboration au bon déroulement de cette manifestation sportive, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Le comité d'organisation.

Extrait de l'arrêté de circulation concernant le parcours du Rallye Charlemagne

« La circulation des véhicules sera interdite le samedi 22 novembre 2014 de 9 heures à 22 heures.

- rue des Fonds : de la limite de la commune jusqu'à la rue Wilson,
- rue Wilson : de la rue des Fonds jusqu'au chemin de la Tête,
- Chemin de la Tête : de la rue Wilson jusqu'à la rue de la Marne,
- rue de la Marne : du Chemin de la Tête jusqu'à l'intersection avec la D105 rue Laurent Niogret,
- D105 de la rue de la Marne jusqu'à la limite de la commune (rue des Rocs)
- rue du Tonkin : de la limite de la commune jusqu'à la rue Maxime Ansieau,
- rue Maxime Ansieau : de la rue du Tonkin jusqu'à la D 105 rue Laurent Niogret,
- D 105 rue Laurent Niogret : de la rue Maxime Ansieau jusqu'à la rue de la Gare,
- rue de la Gare : de la D 105 rue Laurent Niogret jusqu'à la rue Gaston Génarte.

Pour les riverains, il serait souhaitable d'anticiper les déplacements avant 9 heures le matin et de placer les véhicules en dehors de la zone affectée au Rallye, si des déplacements sont prévus. »



Cambriolages

Bien que Hon-Hergies semble plus préservé que les communes voisines, selon le constat du commandant de la gendarmerie de Bavay que nous avons rencontré ce mois, notre village si paisible n'est malheureusement pas épargné par les cambriolages et les vols. Nous avons décidé d'aborder ce sujet pour, dans un premier temps, vous donner quelques conseils simples afin de diminuer au maximum les risques de vols.

Bientôt, nous vous expliquerons les projets de la municipalité en matière de vigilance citoyenne en collaboration avec la gendarmerie nationale. Mais pour le moment voici donc quelques conseils pour diminuer les risques d'être cambriolé :

- Fermez votre portail lorsque vous quittez votre domicile, un portail ouvert=propriétaire absent. Même pour faire une petite course de 30mn (il faut 4mn pour fouiller une maison).
- Ne laissez aucune échelle facilement accessible, on la laisse pour finir le nettoyage d'une gouttière ou récolter des fruits et elle sert au voleur pour entrer chez vous par l'étage de votre domicile ou celui de votre voisin.
- Lorsque vous vous absentez, fermez toutes les ouvertures, même s'il fait chaud.
- Fermez toujours votre porte à clef, si vous partez ou si vous travaillez au fond du jardin. Sachez qu'il ne faudra que quelques minutes pour fouiller les points stratégiques de votre domicile ou pire pour faire un repérage précis.

Nos habitudes campagnardes sont bien connues des voleurs, ils sont opportunistes, ils passent, regardent, vérifient les ouvertures (portes, voitures, fenêtres) et pour eux les premières cibles sont vide-poches, sacs à mains, clés sur voitures, tirelire des enfants, boîtes à bijoux, etc

- Vous disposez d'une alarme, c'est parfait ! Mais ne fournissez pas de renseignements sur la marque ou le type de cette dernière en posant les autocollants fournis sur votre entrée ou votre boîte aux lettres. On trouve des sites internet spécialisés avec toutes les méthodes pour les neutraliser, il suffit de connaître le modèle. Petit conseil personnel, si votre alarme dispose d'une sirène extérieure cela suffit pour informer les cambrioleurs concernant sa neutralisation, alors doublez votre alarme avec un autre système complémentaire caché (un kit basique vous coûtera une centaine d'euros).

- Vous partez en vacances ou en week-end, confiez à des amis, des voisins ou de la famille, le soin de sortir les poubelles (même vides) le bon jour de ramassage (et de les rentrer le soir), de relever le courrier, d'ouvrir et de fermer les volets.

-Des simulateurs de présence sont également très efficaces, des lampes à LED simulant les écrans de tv sont maintenant disponibles, ils coûtent quelques dizaines d'euros et ne consomment que 2 watts. Les spots automatiques sont également très efficaces. Des caméras consultables à distance sur téléphone mobile sont maintenant disponibles et très simple d'utilisation, cela fera l'objet d'un prochain article.

Vous pouvez également inscrire vos dates de départ en gendarmerie sur un formulaire libre d'accès qui influera sur les patrouilles de la brigade. Ce document est téléchargeable sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr, vous pourrez le remplir tranquillement chez vous pour ensuite le remettre au guichet de la gendarmerie de Bavay. Ne déposez pas le formulaire dans la boîte aux lettres car les agents privilégient le contact direct avec les citoyens pour éventuellement leur prodiguer quelques conseils complémentaires.

-Si vous avez une porte d'entrée vitrée ne laissez pas les clés sur la porte.

-Pour tous les démarchages à domicile soyez vigilant et exigez une présentation de la carte professionnelle (EDF/GRDF/NOREADE, etc...).



! LE CAMBRIOLEUR PASSE PAR :



Pour vous aider à vous souvenir de tous ces conseils, la gendarmerie de l'Hérault a créé une application que vous pouvez installer gratuitement sur votre smartphone et/ou tablette, elle se nomme "Stop cambriolage". Cela regroupe des conseils, des infos et les coordonnées des services d'ordre. Il vous suffira de laisser l'application regarder vos données de localisation pour que le téléphone et l'adresse des autorités soient ajoutés automatiquement.



Si vous remarquez un comportement étrange comme un véhicule ou des individus ou si vous constatez un vol sur la voie publique prévenez immédiatement la gendarmerie au **03.27.63.12.12** ou faites le **17**. Notez bien toutes les informations comme la marque, le modèle et la couleur du véhicule. Le numéro de plaque est évidemment très important et facilite énormément le travail des patrouilles de gendarmerie.



Cette année, vous étiez 16 familles à concourir dans les diverses catégories proposées. Nous vous remercions pour votre participation et des efforts fournis pour embellir notre commune. Nous en profitons d'ailleurs pour donner rendez-vous l'année prochaine aux autres villageois qui n'auraient pas encore osé franchir le pas...



Même si les conditions météorologiques n'ont pas été favorables pour présenter au mieux les jardins et potagers, les membres du jury ont pu mesurer l'ampleur du travail effectué et apprécier la créativité de certains participants. L'accueil qui leur a été réservé a toujours été de grande qualité.



Pêle-mêle, voici une sélection de quelques photos qui témoignent de la qualité des ouvrages.





NOS ACTIVITES PERISCOLAIRES.

Pour la deuxième année, les activités périscolaires sont proposées aux enfants de Hon-Hergies.

Ces activités très variées offrent aux enfants la possibilité de s'ouvrir sur le monde dans divers domaines enrichissants. Cette variété s'efforce de répondre aux attentes des plus grands comme des plus petits. Elles sont organisées et entièrement prises en charge par la Municipalité.

Leur programmation est divisée en 5 périodes qui s'inscrivent entre les vacances scolaires. Des intervenants qualifiés (Extérieurs, Enseignantes, Personnel municipal) encadrent ces activités.

Les inscriptions sont nombreuses et enthousiastes. Pour une bonne gestion, elles se font donc avant chaque période, en Mairie, par tout moyen à la convenance des Parents : mail, appel téléphonique, dépôt dans la boîte aux lettres ou à l'accueil. Le choix est pris en compte suivant les effectifs déterminés au préalable pour chaque groupe.



Depuis la rentrée de septembre, Madame Breda initie les enfants à l'aquarelle, Monsieur Hanna aux percussions, Madame Stiévenart au dessin, Madame Hoez au chant (pour le 11 novembre) et aux activités manuelles pour Halloween. Depuis les vacances de Toussaint, en plus des activités citées précédemment, les enfants, encadrés par Madame Pivet, peuvent choisir le travail de l'argile. Madame Hoez propose la danse et les activités manuelles pour Noël. D'autres choix sont prévus pour les périodes suivantes: Travail de la pierre, initiation à la mosaïque, au vitrail, jeux de raquettes, ateliers cuisine et jardin, les Pollinisateurs.

Ces initiations ne sont pas ponctuelles: elles s'inscrivent dans un projet dont la finalité aura son aboutissement en fin d'année, pour le plaisir de tous!





Baptêmes républicains :

JAUMOTTE Adam, le 12.07.2014, fils de Jaumotte Mickael et Jaumotte Natacha.
JAUMOTTE William, le 12.07.2014, fils de Jaumotte Mickael et Jaumotte Natacha.
ZIANE-LAGASSE Eléa, Morgane, Christiane, le 30.08.2014, fille de ZIANE Frédéric et LAGASSE Johanne.
MINET Lucie, Coralie, Raphaëlle le 06.09.2014, fille de MINEZ Lionel et LECLERCQ Perrine.
LHOTE Noam, Patrice, le 14.09.2014, fils de LHOTE Sébastien et LENGLET Marion.
LHOTE Ylian, Michel, le 14.09.2014, fils de LHOTE Sébastien et LENGLET Marion.



Mariages :

Félicitations à...

RZESZUTEK Romain, Luc, Thomas et **DELCOURT** Virginie, le 20.09.2014.

Décès :

Condoléances à la famille de...

LHOST Lucienne le 10.10.2014.
BEGUE Marcel le 8.10.2014.



Adresses des assistantes maternelles :

DEPARIS Marcelle 18 rue Gaston Génarte.
KEES Maryse 35 rue Wilson.
LAROCLETTE Sabine 31 rue Maxime Ansieau.
MARTIN Nathalie 3 rue des Fonds.
TRACHEZ Maryse 29 rue Maxime Ansieau.



Personnes s'occupant des personnes âgées :

FLIPO Caroline 10 rue Haig.
TRACKOEN Séverine 21 bis rue Wilson.



Si vous souhaitez organiser vos noces d'or, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.





Accueil des bébés nés en 2013 :
Le 7 juin 2014



Au monument aux morts.



Remise de la médaille du travail échelon
Grand Or à Monsieur Gilles JADON.



Remise des dictionnaires
aux enfants entrant en 6^{ème}.

Un dimanche à la campagne : 24 août 2014.



Avec la visite de l'association Les Fers Savoir.



Le marché de producteurs et artisans du Hainaut et de l'Avesnois organisé au camping de la Jonquière.





Le repas des Aînés du 7 septembre 2014.



Nettoyons la nature : 27 septembre 2014.



L'inauguration de l'école : 12 octobre 2014.



Spectacle "les boukes à chuke" : 17 octobre 2014.





Le marché à la salle des fêtes : 31 octobre 2014.



Les amis du jardin :



Les frelons

Les frelons ???!!!!???. Ils sont fous à la mairie de mettre ça dans les amis du jardin, moi mon beau-frère, il a une tante qui a une cousine mariée à un certain Maréchal, qui a son oncle qui a été piqué par un seul frelon maigrichon, et ben il a tellement gonflé qu'il est mort... !!! Bla bla bla bla bla, nous avons tous et toutes entendu ce genre d'histoire sur les terribles frelons. Nous allons vous expliquer dans cet article que la plupart des choses que l'on raconte sur ces petites bêtes ne sont que légendes et rumeurs et que le frelon, en plus, rend quelques services.

Ils font peur et déclenchent l'hystérie, des histoires vécues par des parents lointains ou des amis d'amis propagent et relaient une phobie bien ancrée:

-les frelons sont des tueurs implacables, il faut s'en débarrasser coûte que coûte.

Voici brièvement l'histoire (d'une saison) d'une reine frelon afin de connaître ses meurs et de vous rassurer sur ses intentions lorsque qu'elle nous tourne autour. C'est fin avril que la reine sort du sol, affamée par six mois de jeûne. Après avoir été nourrie par ses congénères pour devenir reine et après avoir été fécondée au mois d'octobre, c'est sous la terre que cette bestiole passe l'hiver. Dès sa sortie, elle s'activera à chercher de la nourriture (sève d'arbre, nectar de fleur et insectes divers avec une préférence pour les mouches, les guêpes et les taons) puis de trouver un lieu pour fonder une nouvelle colonie. Elle vous rendra peut-être visite, pas de panique, elle cherche un habitat, pas les conflits. Ouvrez une fenêtre, elle sortira d'elle-même.



Abeille domestique (Apis mellifera)



Bourdon terrestre (Bombus terrestris)



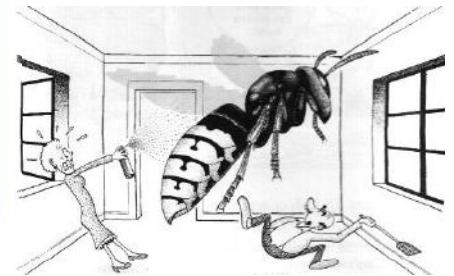
Guêpe commune (Vespula vulgaris)



Frelon européen (Vespa crabro)



Frelon asiatique (Vespa velutina)



La Hulotte nr. 92



La Hulotte nr. 95

Elle préfère les troncs d'arbre creux mais aussi des granges ou d'autres bâtisses, pourvu que ce soit à l'ombre, à l'abri de l'humidité et des courants d'air. Une fois l'emplacement choisi, elle commence le travail en mâchouillant du bois pourri pour en faire de la pâte à papier qu'elle dépose de haut en bas (et oui! Le nid des frelons est en papier). Seule une quarantaine de chambres seront construites par la reine, elle pondra ensuite un œuf dans chaque alcôve terminée pour disposer d'une petite équipe d'ouvrières. Quarante-cinq jours plus tard, la reine prendra alors sa retraite de maçon. La reine fabrique un parasol, plus fin qu'une feuille de papier, pour conserver la chaleur dans le nid qui sera terminé par les ouvrières. Elle devra également nourrir les larves avec de la viande, principalement des mouches transformées en boulettes, car elles ont grand besoin de protéines pour se développer pendant quatorze jours. La larve tissera une cloison pour fermer sa cellule et entamer sa mutation.

A ce stade de la colonie, la reine peut être victime d'autres congénères pillards qui veulent s'approprier le nid bien avancé. Ce sont donc des combats mortels qui rythment parfois les journées de notre altesse.

Quand il y a assez d'ouvrières pour nourrir et construire le nid, la reine se consacre exclusivement à la ponte, jusqu'à quarante œufs par jour et c'est fin août qu'elle ne produira plus d'ouvrières pour maintenant assurer sa descendance royale. C'est mi-octobre qu'une prétendante élevée pour cela se fera féconder par un mâle avant de se réfugier dans le sol pour hiverner.

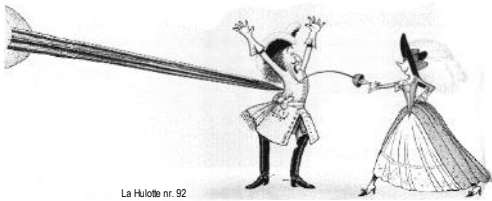
Fin novembre, vous pouvez détruire le nid qui est maintenant vide et qui ne sera plus utilisé de toute façon. Vous pourrez faire admirer à vos enfants le travail formidable de ces animaux. Laissez à proximité quelques déchets du nid pour favoriser de futures installations.



Observer un nid de frelons sans danger :

La zone de sécurité pour s'approcher d'un nid se trouve à environ à 5 mètres. En deçà, il convient de prendre quelques précautions pour observer la colonie :

- Marchez doucement et sans bruit. Si des curieux s'approchent, pas de gestes brusques, et comme les abeilles, ils vous laisseront tranquille.
 - Secousse ou vibration du nid = alarme = attaque.
 - N'agitez pas les bras pour chasser les insectes: ils pourraient vous prendre pour un prédateur... !
 - N'observez pas le nid en vous mettant sur la trajectoire des ouvrières: elles n'aiment pas perdre de temps en détours.
 - Ne mettez pas de parfum ou de maquillage: les bestioles pourraient les confondre avec des phéromones.
 - Ne respirez pas vers le nid, le CO2 de votre souffle peut porter à confusion et vous faire passer pour un prédateur.
 - Si un frelon venait à être tué dans une zone de quelques mètres, une alerte chimique déclencherait une attaque.
- Et si vous avez fait une bourde, il vous faudra courir une trentaine de mètres avant que les insectes abandonnent la poursuite.



La Hulotte nr. 92

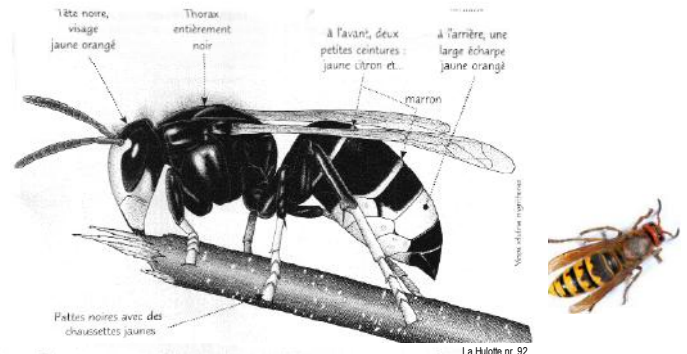
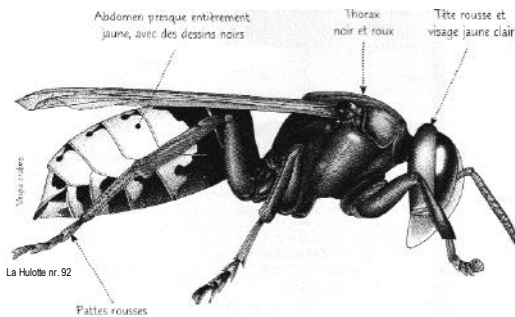


Quelques infos brèves sur le frelon :

- 2 cm de long pour le frelon ordinaire et 3.5 cm pour une reine (à l'échelle ci-contre).
- Seules les femelles ont un dard.
- Le frelon est une espèce protégée en Allemagne depuis 1984

A propos des attaques d'insectes sur les humains :

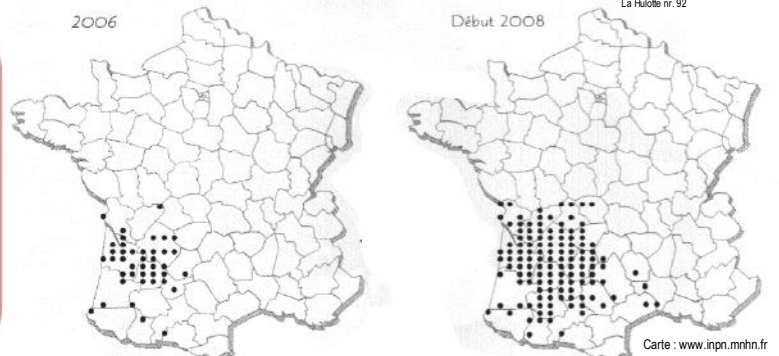
- Le frelon n'attaque jamais l'homme sauf cinq mètres autour de son nid.
- Le venin des frelons n'est pas plus dangereux que celui des abeilles.
- Sur quinze cas de décès chaque année en France, ce sont d'abord l'abeille et la guêpe les grandes responsables, très rarement le frelon.



Un ennemi venu d'Asie :

Le frelon asiatique ou frelon noir qui est arrivé vers 2004 en France se propage à grande vitesse et menace le frelon européen.

Plus agressif que la race indigène il est aussi un grand tueur d'abeilles. Repérez les nids en haut des arbres, une boule de quatre-vingt centimètres de diamètre, prenez une photo et déclarez-les à la mairie.



Pour cet article nous nous devons de remercier fortement les publications de la Hulotte pour leur autorisation à reprendre leurs illustrations magnifiques (copyright) sans aucune contrepartie, nous vous invitons à vous rendre sur leur site pour y découvrir le travail formidable sur la faune et la flore européenne. Cette publication éditée tous les semestres vous enchantera, vous et vos enfants, par son humour, ses illustrations splendides accompagnées des dernières informations scientifiques.

La hulotte – 8 rue de l'église, 08240 Boul't-aux-bois – www.lahulotte.fr

Plus d'info sur les frelons dans les numéros de La Hulotte : 92-94-95



HON-HERGIES :

Commune du Parc naturel régional de l'Avesnois

Une grande enquête sur les espèces emblématiques du Parc naturel régional de l'Avesnois



Quand les habitants votent pour les animaux sauvages qu'ils préfèrent !

L'appropriation de la biodiversité par les citoyens constitue l'un des enjeux prioritaires de la Charte du Parc naturel régional de l'Avesnois. Puisque l'environnement est le patrimoine commun des êtres vivants, puisque l'on respecte davantage ce que l'on connaît, ce que l'on comprend, le syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois organise une enquête et vous propose, sur la base de photos et de descriptifs, de choisir vos espèces préférées.

Qui du Coucou gris, de la Coccinelle, de la Salamandre tachetée ou de l'Ecureuil roux est le plus beau, le plus attachant, ou encore le plus emblématique de nos milieux écologiques ? Pour remplir ce questionnaire, rien de plus simple connectez-vous sur le site : www.parc-naturel-avesnois.fr

Plantons le décor...

Planter des arbres et des arbustes adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable !

« Plantons le décor » permet d'agir concrètement pour la nature et les paysages de l'Avesnois. Avec cette opération, Espaces naturels régionaux et le Syndicat mixte du Parc naturel de l'Avesnois proposent de planter des arbres et des arbustes adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable. Planter des arbres et arbustes d'essences locales permet de créer des haies de couleurs variées, de limiter la vue sur votre parcelle et de créer un brise-vent tout en favorisant la biodiversité.

Vous trouverez dans le catalogue « Plantons le décor » toutes les essences disponibles et les modalités pour passer votre commande. Ces catalogues seront disponibles dans votre Mairie ou sur notre site internet www.parc-naturel-avesnois.fr.

La prochaine campagne se déroulera au mois de février 2015 : date limite de commande le 6 février pour une livraison le 28 février

Une plante de saison : L'EGLANTIER

Autre nom commun : le rosier des chiens

Nom botanique : Rosa canina,

Famille : rosacées



Cet arbuste pousse spontanément un peu partout dans nos campagnes et se couvre de jolies fleurs d'un rose délicat en juin-juillet, ses fruits d'un rouge éclatant apparaissent en automne. Il présente parfois des sortes de petites « pelotes » grises dues à des piqûres d'insectes, ces « pelotes » ou encore « gale de rosier » sont une réponse de défense de l'arbuste à cette agression de l'insecte. Le fruit de l'églantier est comestible et s'appelle aussi cynorhodon, mais il est plus connu sous le nom de « gratte-cul ». Il est particulièrement riche en vitamines C, PP, K, A... en flavonoïdes et tanins. Ce fruit est également délicieux en confiture, tisane ou sirop.

Actuellement, il est employé en phytothérapie pour combattre la fatigue ou renforcer la résistance aux maladies virales respiratoires (effet de la vitamine C) ainsi que pour lutter contre des symptômes inflammatoires, sous forme de gélules de poudre ou de décoction de fruits écrasés. On prête aux églantines (les fleurs), utilisées en infusion, des propriétés antiseptiques, laxatives et toniques amères.

Taillez-le, mais ne le laissez pas disparaître de nos campagnes, même s'il pique furieusement quand on s'y frotte.



ASSOCIATION DES AMIS DES AÎNÉS.

L'Association perdure dans la Commune depuis de nombreuses années. Actuellement, nous comptons sept membres. Notre but est d'améliorer le bien-être des Aînés et de leur éviter l'isolement en proposant des activités et des rencontres : Voyage, visite, brocante, exposition comme celle du 4 au 10 octobre (Célébration du 70^{ème} anniversaire de la Libération de 1944) en partenariat avec l'association « Bien lire à Hon-Hergies », l'après-midi des Jeux de cartes et de société (le 3^{ème} mardi de chaque mois) dans une ambiance conviviale.

Ces activités proposées en priorité aux Aînés sont cependant ouvertes à tous ! Parmi nos projets, une exposition de peinture, un voyage (Bruxelles), la brocante (si possible moins arrosée qu'en 2014). Nous souhaitons renforcer notre équipe. Nous avons besoin de membres jeunes et actifs. Nous vous invitons donc à venir nous rejoindre en tant que membres ou simplement en participant aux activités.

Vous serez les bienvenus !

Contacts : - en Mairie au 0327631767.
- G. Drancourt au 0327668828.

Gérard DRANCOURT
Le Président.

ASSOCIATION DETENTES ET TRAVAUX MANUELS.

Nos réunions ont lieu dans la salle d'honneur de la mairie. Si parmi vous le désir de venir nous retrouver et d'échanger des idées de travaux manuels, vous êtes les bienvenus.

Voici nos prochaines dates :

9 décembre 2014
13 janvier 2015
10 février 2015
10 mars 2015
14 avril 2015
12 mai 2015
9 juin 2015



Les horaires : de 14h30 à 16h30

Danièle Demoustier
La Présidente

ASSOCIATION BIEN LIRE.

Romans, essais, bandes dessinées ouvrages documentaires... La bibliothèque vous propose le choix le plus large possible d'ouvrages récents. Les bénévoles vous accueillent toujours avec plaisir les :

- Mercredi de 17h à 18h
- Samedi de 10h30 à 12h

Jean-Marie RZESZUTEK
Le Président



ASSOCIATION PLUS POUR LES ENFANTS DE HON-HERGIES.

Après une saison estivale un peu plus calme, L'association « Plus pour les enfants de Hon-Hergies » a repris ses activités en Septembre. C'est une équipe renouvelée et soudée (suite au départ de trois anciens membres et à l'arrivée d'une nouvelle recrue) qui a répondu présente pour organiser la buvette et la petite restauration lors de la représentation théâtrale de ce mois d'Octobre.

Le 08 Novembre, un cours de Zumba spécial Halloween encadré par un professeur agréé sera proposé aux enfants de l'école.

Le 05 Décembre après la classe (cour de l'école), Saint Nicolas sera l'invité de l'association pour quelques heures.

Le 19 Décembre, c'est le traditionnel marché de Noël qui se déroulera dans la salle des fêtes.

Vous retrouverez aussi les traditionnelles activités autour de mardi gras, la chasse aux œufs de Pâques, la fête des écoles...mais vous pourrez également, cette année, assister à un repas ouvert à tous ou participer à des ventes de flamiches, pizzas sur réservation.

Les détails vous seront communiqués ultérieurement mais vous pouvez déjà retenir :

- Qu'un mot sera diffusé dans votre boîte aux lettres avec tous les détails.
- Que les réservations seront à remettre en mairie à l'attention de l'association.
- Que les distributions ou le repas se feront à la salle des fêtes du village.

Tous les bénéfices seront utilisés pour la réalisation d'un voyage à l'école du cirque de Honnelles en Belgique et une remise de prix en fin d'année scolaire.

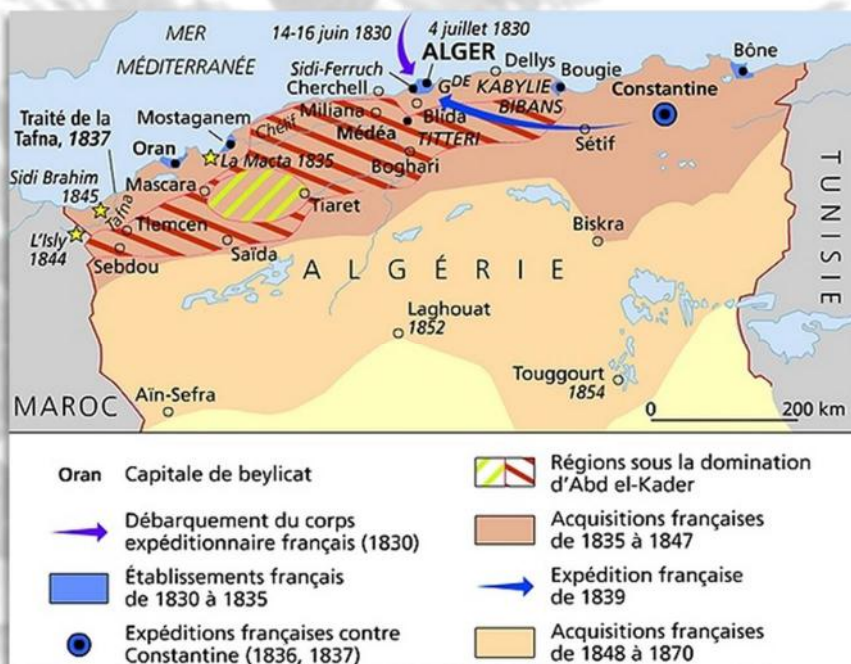
Laëtitia Barraud
La Présidente



L'Association des anciens de l'AFN, un pan de la mémoire de la France

Il est des événements dans une vie qu'on aimerait effacer à jamais. Les guerres, notamment. Tous ceux qui ont vécu des conflits armés, en tant que civils ou militaires n'ont qu'une envie : presser la touche « delete » du computer pour oublier. Mais leur devoir de mémoire les oblige à parler de ces expériences. Ils ont pour mission de transmettre leur vécu en guise de mise en garde, comme un message de paix. Ils se rassemblent en Amicale, Société ou Association.

L'Association des Anciens de l'AFN à Hon-Hergies a été portée sur les fonts baptismaux en mars 1975. Déclarée à la Sous-Préfecture d'Avesnes, elle a connu quelques changements de statut et a englobé au fil des années les anciens de l'UNC (l'Union Nationale des Combattants de la guerre 14/18, fondée par Georges Clémenceau) et l'ACPG (les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre). Elle compte aujourd'hui 28 membres. Mais au départ, l'AFN, trois lettres pour Afrique Française du Nord a été constituée pour rassembler les soldats engagés dans les guerres de décolonisation : au Maroc, en Tunisie, en Algérie. Pour rappel, en Algérie, la guerre d'indépendance a débuté le 1er novembre 1954, la Toussaint rouge. Elle a opposé le FLN, le Front de Libération Nationale à la France.



Mais à l'heure où le monde commémore le centenaire de la grande guerre, où le soixante dixième anniversaire de la libération a fait la une des journaux, ces mouvements de révolte dans les colonies sont littéralement passés sous silence. Qui évoque encore l'Indochine ou la guerre d'Algérie ? Dans l'autre camp, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika s'est pourtant recueilli ce 1er novembre sur la tombe des martyrs à l'occasion des 60 ans de l'insurrection. Mais en France, qui s'est souvenu ? Gérard Anseau, 76 ans, Président de l'association des Anciens de l'AFN de Hon-Hergies depuis 1979 a une explication. Ceux qui ont vécu ces conflits sont peu loquaces. La tristesse, la sensation d'avoir contribué à une guerre de trop, à un combat inutile freinent les ardeurs. Le manque de recul aussi. Forme de déni face à cette dure réalité. Il faudra encore du temps avant que les langues ne se délient. Toutefois, l'adorable septuagénaire a accepté de répondre à notre appel à témoin. Il s'est porté volontaire pour raconter son récit, non sans une certaine pudeur...

Un soldat malgré lui

Quand la guerre a été déclarée dans les colonies, Gérard Anseau était soldat dans la 25^{ème} Division des Parachutistes. Il a rejoint l'Algérie avec d'autres jeunes appelés alors qu'il venait à peine de boucler son service militaire obligatoire (18 mois augmentés de 10 mois supplémentaires). Gérard Anseau déclare :

« Nous avons quitté la France pour des endroits inimaginables. Nous n'étions pas prêts pour ce conflit. Il y avait à nos côtés des soldats aguerris qui avaient connu le deuxième conflit mondial ou l'Indochine, habitués à la guerre. Mais mes compagnons et moi étions plus instruits. Nous avons fréquenté l'école jusqu'à 18 ans et l'armée n'était pas notre plan d'avenir. Et si nous étions membres de la division des paras, nous n'étions pas des têtes brûlées. Loin de là ».

Gérard Anseau n'avait pas opté pour une carrière militaire. Il a été parachuté en Algérie dans les djebels, les massifs montagneux, des bleds perdus, sans confort, sans possibilité de loisirs :

« Tous les soldats n'étaient pas logés à la même enseigne. Ceux qui avaient été dépêchés dans les grandes villes comme Oran, Alger ou Constantine étaient des privilégiés. Ils avaient à leur disposition de quoi s'occuper. Nous ne manquions de rien. Nous étions approvisionnés régulièrement. Nous avons nos rations, pas un steak frites certes mais c'était mangeable. Par contre, mes compagnons et moi crapahutons dans les Djebels. Nous n'entretenions aucun contact avec la population locale qui craignait d'être considérée comme des traîtres par les rebelles. Ce qui était compréhensible. Bref, rien à portée de main pour s'aérer l'esprit».



Le soleil algérien, pas synonyme de vacances

La campagne d'Algérie n'avait rien d'une sinécure pour les soldats français. Chaque jour, chaque heure, chaque minute, ils risquaient leur peau pour servir les intérêts de la France :

« Nous étions envoyés dans des secteurs à risque. Nous partions tous les jours par groupe de dix soldats pour patrouiller, contrôler. Le danger était omniprésent. Et si l'ennemi était au bout de notre route, en embuscade ? Nous pensions à nos familles qui avaient vécu d'autres guerres et qui vivaient avec la peur de perdre un mari, un fils. Mais nos craintes nous ont rapprochés. La guerre a créé des liens solides entre nous. Nous étions vachement solidaires, guidés par cet instinct de survie qui vous commande de vous unir pour être plus forts. Et d'ailleurs, quand l'un d'entre nous recevait un colis, nous le partageons. »

Philosophe et résigné, Gérard Anseau a passé 14 mois sur le territoire algérien. La guerre d'indépendance y a fait 28000 victimes dans le camp français. Notre petit soldat de la 25^{ème} Division des Parachutistes a toujours considéré ce conflit comme une épreuve inutile :

« Nous devons servir les intérêts de notre pays. La France voyait dans ses colonies un enjeu économique. C'était un mauvais calcul. En tenant compte du nombre de soldats mobilisés, du coût du matériel militaire et des pertes humaines, l'addition était plus élevée que tous les profits que la France pouvait retirer des territoires qu'elle possédait. Quand l'Algérie a demandé son indépendance, la France aurait dû la lui donner sans passer par les armes. Nous n'étions pas les maîtres du monde. Je suis le papa de 3 enfants et le papy de 7 petits enfants et j'espère que ma descendance n'aura jamais à vivre ce que j'ai vécu. C'est pourquoi nos associations ont toutes leurs raisons d'être. Il faut continuer à alimenter le souvenir pour que plus jamais on ne connaisse la guerre. Je suis depuis 1979 le président des Anciens de l'AFN à Hon-Hergies. Je n'ai pas encore trouvé de successeur. Mais je ne désespère pas». Qui pourrait prendre le relais ? L'appel est lancé à toutes les bonnes volontés désireuses de perpétuer le souvenir, la mémoire de nos soldats ».

Les accords d'Evian signés le 18 mars 1962 se sont traduits par un cessez-le-feu sur tout le territoire algérien. Approuvés par référendum le 8 avril 1962, ces accords ont mis un terme à 7 années et 5 mois de guerre. L'Algérie a acquis son indépendance le 3 juillet 1962.



Cafémania à Hon-Hergies : le grain de folie des Delannoy

Pour vivre heureux, l'idéal, parfois est de vivre de sa passion. C'est ce qu'ont pu réaliser Jacques et Sandra Delannoy. Le couple conditionné depuis des années par un pacte conclu avec l'artisanat (ils ont toujours travaillé les produits de terroir), a signé il y a sept ans le départ d'une nouvelle activité : la torréfaction. Jacques et Sandra ont installé leur atelier au numéro 4 de la rue Gaston Genarte à Hon-Hergies. Depuis, le café les occupe à plein temps. Et aujourd'hui, il n'est pas exagéré de dire qu'ils sont devenus bleus du noir. Les cafés Delannoy, produits Saveurs en Or, une belle aventure commerciale, la preuve qu'on peut grandir, même dans un petit village du Bavaisis. Un univers dans lequel la famille Delannoy nous invite à entrer.



Blue Mountain, Skyburry, Maragogype, Moka, Bonifieur... quand on énonce ces mots, on sent l'émotion les envahir. Il est vrai que c'est une partie de leur existence, de leur vie qu'ils partagent depuis 17 ans qui résonne dans ces termes connus des spécialistes et des amateurs de bon café. Et contre vents et marées les torréfacteurs hon-hergeois ne cessent d'inventer, de mettre au point de nouveaux goûts, d'étoffer leur étalage avec l'obsession constante de la perfection. Le café, ils le connaissent sur le bout de la langue. Jacques et Sandra sont des goûteurs professionnels. Aucune école ne prodigue des cours qui préparent les futurs torréfacteurs. Pas de guide, ni de manuel. Leur expérience, ils l'ont acquise sur le terrain. D'abord dans la boulangerie et la chocolaterie, elle s'est ensuite lancée dans l'art du café après avoir travaillé chez un torréfacteur, un artisan qui l'a façonnée, éduquée. Très vite Sandra parvient à créer de nouvelles saveurs, de la plus douce à la plus amère.

Et l'entreprise fonctionne. Le projet évolue avec l'apport de Jacques, son mari. Une marchandise, des spécialités écoulées sur les marchés et dans les grandes surfaces. La Guadeloupéenne, logo de l'entreprise floqué sur les flancs de la camionnette a fait du chemin. Après cette mise en bouche, Sandra Delannoy se prête à l'interview. La femme aux grains livre quelques conseils judicieux, bons comme le café.

N'était-il pas risqué de se lancer dans la torréfaction quand on sait qu'il reste peu de torréfacteurs toujours actifs ?

Il reste en effet peu de torréfacteurs. Deux pour la région Sambre/Avesnes. Si le café industriel a la côte auprès de Monsieur tout le monde, les vrais amateurs préféreront le café artisanal. L'industrie procède par soufflerie. Dix minutes au maximum pour torréfier le grain. L'artisan y met plus de temps, la torréfaction est plus lente. De 20 à 25 minutes pour griller le café. Mais attention, une fois torréfié, le café ne livre pas tous ses atouts. Il n'a pas encore d'odeur puissante. Il faut le laisser reposer dans l'étouffoir deux à trois jours pour que le grain libère tous ses arômes.

Le café torréfié, il faut le boire, le consommer rapidement. Quelle est la durée de conservation du café ?

Tout dépend du mode de conservation mais un café qui sort de l'étouffoir peut se conserver un an. On peut aussi le congeler.

La torréfaction est un processus compliqué qui demande de nombreuses heures d'apprentissage ?

Elle n'a rien d'insurmontable mais elle implique qu'on soit toujours attentifs. Comme on dit dans le jargon : « avoir l'œil dessus ». Le torréfacteur qui sert à brûler le café monte à des températures allant de 250 à 300°. Il ne s'agit pas de jouer avec le feu au risque de calciner le grain. Il y a un savoir-faire qui se peaufine avec les années. On peut dire que tous les torréfacteurs ont leur propre méthode de travail. Il y a certes une base commune.

Il faut impérativement passer par l'étape de la torréfaction avant de consommer le café ?

C'est indispensable. A son arrivée dans l'atelier, le grain est vert. Il n'a pas vraiment d'odeur, encore moins de saveur. Certains croient, mais c'est un leurre, que le grain de café vert macéré dans de l'eau produit une mixture qui fait maigrir. C'est faux ! Tout ce qu'on peut récolter avec ce type de potion, ce sont de gros problèmes intestinaux...

Ok ! On imagine aisément la suite. Les cafés ont des arômes, des saveurs, des goûts différents en fonction de leur origine ?

La provenance joue un rôle essentiel dans le goût, la puissance du café. Les caféiers sont cultivés dans de nombreux pays, sur des plateaux avec des sols particuliers, sous des climats différents. Ils viennent d'Ethiopie, de Colombie, du Mexique, du Vietnam, des Antilles, ... Il faut apprendre à les connaître et les reconnaître, à les préparer aussi. Tous les jours, nous découvrons de nouvelles variétés que nous travaillons, goûtons, torréfions plus fort, moins fort. On expérimente, on teste. Certains cafés sont chocolatés. D'autres sont neutres ou abricotés, au goût de noisette, aux arômes fleuris. Des cafés se mélangent, d'autres pas du tout. Jacques et moi avons déjà mis au point une série de recettes en suivant un cahier des charges très précis : toujours le même grade, la même catégorie et une récolte identique.

Pour moi, le café, c'est du chinois. Qu'est-ce que le grade, la catégorie ?

Le café passe au grilage. C'est comme pour le produit de la mine. Pour le café, ça oscille entre le grade 14 et le 18. C'est la taille du grain qui intervient dans la saveur et pour le café non-moulu. Le choix se porte généralement sur un grain ni trop gros, ni trop fin. Le juste milieu. Quant à la catégorie, c'est l'équivalent du terroir. C'est comme un cépage pour le vin. En Ethiopie, par exemple, ce sont en majorité des cafés terreux et plus on monte en altitude, plus on obtient un produit d'excellente origine avec un goût prononcé, plus acide, plus fruité, typique du moka.

Vous vous rendez sur place pour choisir vos cafés ? Vous partez régulièrement à l'étranger ?

Pour le moment, nous faisons confiance à notre importateur. Nous devons livrer les magasins, nous rendre sur les marchés pour écouler notre marchandise et surtout être aux petits soins avec les clients. Autant de tâches qui remplissent pleinement notre agenda. Nous fonctionnons du 1er janvier au 31 décembre, non-stop. Par contre, d'ici une dizaine d'années, notre fils, Dante qui marque un réel intérêt pour l'agriculture, l'agronomie et le café représentera notre maison chez les producteurs.





Tous les goûts sont dans la nature, selon vous, qu'est-ce qui fait un bon café ?

Pour connaître ce à quoi aspire le client, il faut lui poser une série de questions avant de trouver le café qui lui convient. Ça nous incite à cogiter, à créer des mélanges. Nous proposons quinze variétés de café auxquelles il faut ajouter le Gourmet, et le Maubeugeois, nos dernières trouvailles. Il faut innover et parfois suivre l'avis des importateurs quand ils croient à un nouveau produit. Des cafés mélangés donnent parfois un résultat sublime. Il faut tenter de nouvelles expériences, goûter, cracher comme pour le vin et le whisky. Le gourmet est une réussite. Il plaît à beaucoup de clients. Idem pour le Maubeugeois qui fait une entrée fracassante sur les marchés.

Les meilleurs cafés sont cubains, mexicains, éthiopiens ou autres ?

Au début du XVIII^{ème} siècle, la France était le premier producteur mondial de café. Sept mille tonnes étaient produites aux Antilles dont le célèbre « Bonifieur » cultivé en Guadeloupe. Il est considéré comme le meilleur café au monde par le Comité Mondial du Café. Certains vous diront que cela relève du mythe. Le Bonifieur était cultivé autrefois sur la côte Sous-le-Vent, la bande côtière comprise entre la chaîne volcanique de la Soufrière et la mer des Caraïbes. Mais la culture intensive de bananiers et de canne à sucre a participé à la désertification de l'endroit. Aujourd'hui, la production a été relancée en Guadeloupe mais le Bonifieur, au goût de noisette reste un produit de luxe. C'est le champagne des cafés (150 et 200 euros le kilo). Sinon, il y a le Blue Mountain qui provient de Jamaïque. Il arrive en fût de chêne. Pour moi, l'un des meilleurs cafés avec le Skyburry d'Australie. Mais le café recèle des richesses insoupçonnées. Même sa découverte est prétexte aux récits les plus fous.

Sa découverte ? Vous connaissez l'histoire du café ?

Le café aurait été découvert il y a plus de 1300 ans dans l'actuelle Ethiopie par un berger. Un jeune pâtre intrigué par le comportement de ses chèvres. Elles montraient des signes de grande nervosité, des sursauts d'énergie après avoir ingurgité les baies rouges d'un arbuste. Le berger a cueilli les petites baies et les a transportées jusqu'au monastère tout proche. Les moines ont fait cuire les grains. Au fur et à mesure que les grains brûlaient, des arômes se dégageaient. C'est comme cela qu'aurait été découvert le café, kaaba qui veut dire en Arabe pierre précieuse de couleur marron.

Si on se réfère à cette légende, le café serait réellement un excitant ?

Une étude récente menée sur des souris par des chercheurs franco-allemande a démontré qu'une consommation modérée de café pouvait combattre les déficits de mémoire dans la maladie d'Alzheimer. J'utilise le conditionnel parce que les effets sur l'homme doivent encore être confirmés. Quant à la nervosité éventuelle engendrée par la consommation de café, je ne suis pas scientifique mais je me risque à dire que tout dépend de la personne, de son métabolisme. Le café est aussi considéré comme un excellent antioxydant.

Le café est-il oui ou non un élixir de jeunesse ?

Le café ne contient pas que de la caféine. Ses grains sont riches en oligo-éléments, en lipides et en acides aminés qui combattent les radicaux libres responsables du vieillissement. Et j'ajouterais que la caféine serait efficace pour lutter contre les cellules cancéreuses.

Le café, on peut le préparer de mille et une façons ?

Je n'en ai jamais compté autant mais il faut savoir qu'en fonction des pays, des régions, les goûts diffèrent. On aime le café plus ou moins brûlé. Certains prennent leur café en robe de moine, c'est-à-dire assez clair. D'autres le préfèrent à la Française, plus foncé. Il y a aussi les amateurs de goutte d'huile, un café à l'Italienne, torréfié très fort. Mais quoi qu'il en soit, de grâce n'y ajoutez pas de lait. Il rend le breuvage indigeste. Le sucre n'est pas proscrit mais pas vraiment conseillé si l'on souhaite réellement percevoir l'essence du café.



Intarissable sur le produit qu'elle travaille tous les jours, forte de son expérience commerciale, Sandra Delannoy, la torréfactrice vient de lancer un concept non encore exploité dans la région : la camionnette-magasin. Une vitrine pour les produits issus du terroir local et régional installée tous les vendredis, de 16 à 19h30 sur le parking de la Maison Delannoy. Dans l'étalage, du café bien sûr mais aussi du thé, du fromage de la ferme Del Ferrière et du Lycée Agricole du Quesnoy, du beurre, des yaourts, des œufs, de la bière, des jus et du cidre des vergers Tellier,...Des produits bio dans une boutique sur roues pour déguster frais et local. En ce moment Sandra et son mari planchent sur un nouveau produit. Un café spécial Noël qui égayera les fêtes de fin d'année. Mais à propos de cette nouvelle saveur, motus et bouche cousue...

LA VACCINATION

Depuis quelques années, les vaccins ont souvent mauvaise presse. Nous entendons, nous lisons beaucoup de choses et nous ne savons plus quoi penser... Pourtant nous sommes fiers de la découverte du vaccin contre la rage par Monsieur Louis Pasteur.

Les vaccins ont sauvé de nombreuses vies.

Nous espérons vous apporter quelques éléments de réponse à vos questions.

Qu'est-ce qu'un vaccin ?

Un vaccin est une substance préparée à partir de bactéries ou de virus. Pour fabriquer un vaccin, on utilise tout ou une partie de la bactérie (tuberculose) ou du virus (grippe). Ceux-ci sont atténués ou inactivés de manière à ce qu'ils ne puissent pas entraîner la maladie.

Lors de l'administration du vaccin, notre système immunitaire va reconnaître qu'il s'agit d'une substance étrangère et va produire des anticorps contre l'agent infectieux. En cas de contact avec une version « active » de cet agent infectieux, notre corps produira de manière beaucoup plus rapide ces mêmes anticorps pour détruire les bactéries ou les virus avant que ceux-ci puissent envahir l'organisme.

Il existe deux types de vaccin :

Le vaccin vivant atténué : L'agent infectieux est vivant, mais son pouvoir pathogène est diminué de manière à ce qu'il ne puisse pas entraîner la maladie (ou de manière bénigne). Il s'agit des vaccins contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la tuberculose, la fièvre jaune.

Les vaccins atténués sont les seuls qui pourraient (en théorie) causer les symptômes de la maladie. C'est pour cette raison qu'on ne les administre pas aux personnes dont le système immunitaire est déficient (patients qui ont été greffés par exemple). Ils sont, en général, contre-indiqués au cours de la grossesse ; il est préférable de les faire avant une grossesse.

Le vaccin inactivé (« mort ») : L'agent infectieux est tué. Il est donc totalement inoffensif, mais reste capable de provoquer la fabrication des anticorps. Le système immunitaire s'active contre cette substance étrangère. Il s'agit des vaccins contre la poliomyélite, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, la grippe, la méningite (à méningocoque A, C, W, Y).

Pourquoi se faire vacciner puisque ces maladies n'existent plus depuis longtemps ?

En effet, ces maladies avaient presque disparues dans notre pays.

Entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 mars 2014, plus de 23 000 cas de rougeole ont été déclarés en France. Près de 1 500 ont présenté une pneumopathie grave, 34 une complication neurologique et 10 sont décédés. (Source INVS, Institut National de Veille Sanitaire). La rougeole existe encore dans certains pays et les voyages expliquent en partie ces nouvelles épidémies, mais aussi la non-vaccination.

Les vaccins sont-ils dangereux ?

Les vaccins ne sont pas sécurisés à 100%, comme c'est le cas pour tout médicament. Il n'existe pas de traitement qui ne comporte aucun risque. On parle alors de la balance bénéfice/risque.

Les effets négatifs les plus fréquents des vaccins sont une douleur au niveau du site d'injection, parfois de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue, des symptômes qui ressemblent à ceux de la grippe (mais ce n'est pas la grippe), rarement des réactions allergiques. Certaines personnes peuvent avoir des réactions graves à un vaccin. Cela reste très rare et il est souvent difficile de déterminer si c'est le vaccin qui est en cause.



Et la grippe ?

La grippe est un virus.

La grippe est différente du rhume, elle peut être grave. Elle peut entraîner une hospitalisation, voire un décès.

Il est donc judicieux de vacciner les patients les plus à risque, les personnes de plus de 65 ans, les personnes présentant une pathologie chronique et leur entourage. Le vaccin est fabriqué à partir de morceaux de virus. Le virus est inactivé, le vaccin ne peut donc pas entraîner la grippe. Il est cependant possible de provoquer une douleur au point d'injection et des symptômes tels que de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des douleurs articulaires.

Pourquoi faut-il refaire le vaccin tous les ans ?

Les virus sont capables de muter spontanément, c'est pourquoi chaque année l'OMS (Organisation Mondiale pour la Santé) choisit les 3 souches les plus répandues à partir desquelles le vaccin sera fabriqué. Ainsi, le vaccin n'est pas efficace à 100% mais suffisamment pour protéger une grande partie de la population. La protection contre la grippe par le vaccin dure 6 mois, ce qui correspond à la période d'exposition.

Et les allergies ?

Les risques allergiques seront à préciser au médecin, notamment les allergies à l'œuf ou à certains antibiotiques. Le vaccin contre la grippe contient des protéines de l'œuf. Aucun vaccin ne contient de la pénicilline (Source INPES, Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé). Avec certaines précautions, il est possible de se faire vacciner, même en cas d'allergies.

Se faire vacciner ou pas ?

Votre santé vous est personnelle !

C'est pourquoi, il est important d'en discuter avec votre médecin qui vous connaît.

Il vous aidera à prendre la bonne décision à ce sujet.



Les bornes multiservices

Pour plus de sécurité et de confidentialité, les bornes de l'Assurance Maladie évoluent.

Parce que vos informations de santé et vos droits sont confidentiels, nous les protégeons. Un code personnel est désormais nécessaire pour utiliser les nouvelles bornes dans les agences de la Cnam du Hainaut. Pour utiliser une borne multiservices identifiez-vous avec votre carte vitale et votre code d'accès à votre compte ameli.

Les bornes multiservices vous permettent de gagner du temps. Vous pouvez réaliser vos démarches simplement et rapidement :

- mettre à jour votre carte Vitale,
- imprimer vos attestations de droits,
- commander votre carte européenne d'Assurance Maladie,
- accéder aux formulaires,
- consulter vos relevés mensuels de remboursements,
- imprimer votre attestation d'indemnités journalières.

Si vous n'avez pas encore de compte, ouvrez-le sans plus attendre !

mon parcours d'assuré i

INFORMATION

▶▶▶ Pour mes démarches simples, j'utilise la borne multiservices.

> MON CODE D'ACCÈS À MON COMPTE AMELI EST AUSSI MON CODE D'ACCÈS A LA BORNE MULTISERVICES

▶ Pour accéder aux services de la borne c'est très simple :

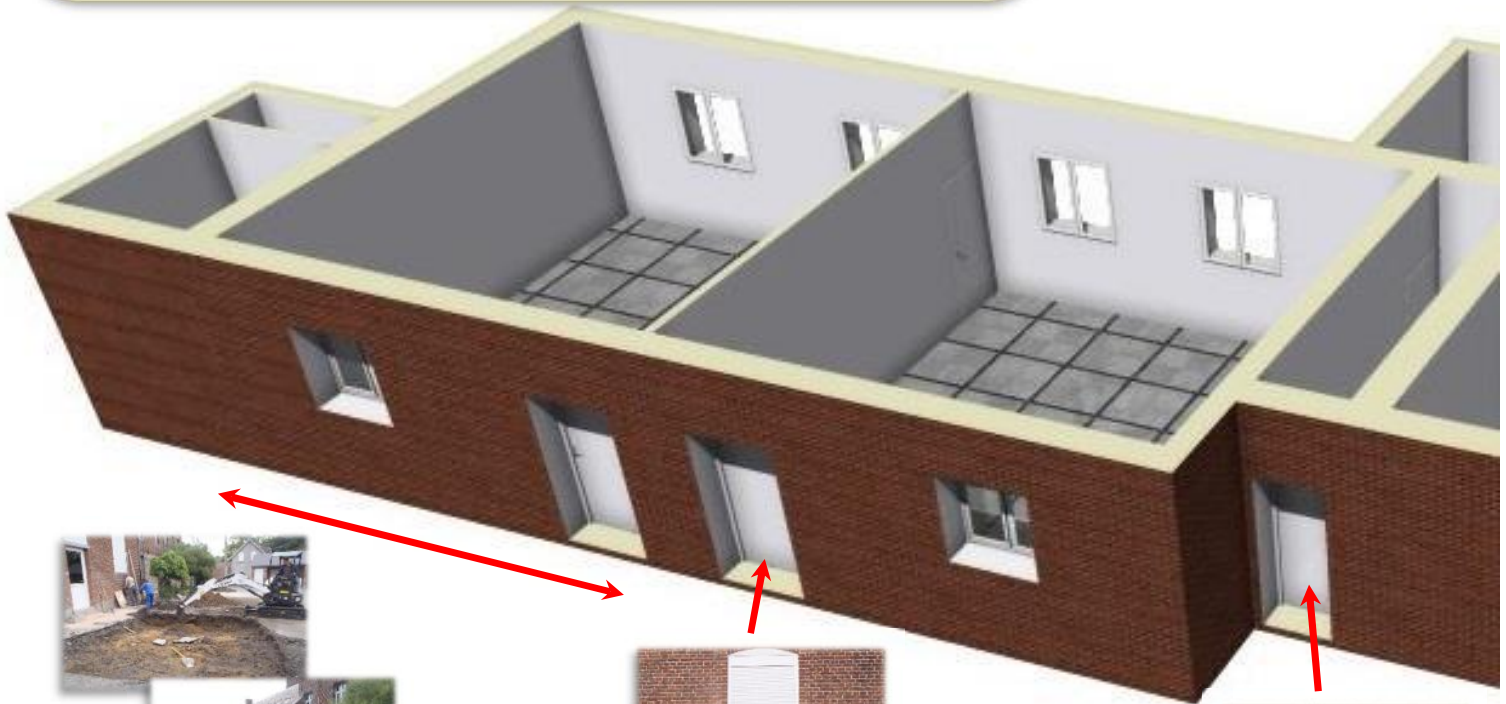
- 1 ▶ Insérez votre carte Vitale.
- 2 ▶ Entrez votre code à 4 chiffres ou votre code Ameli.
- 3 ▶ Suivez les instructions à l'écran.
- 4 ▶ Conservez bien votre code, il vous sera demandé à chaque utilisation de la borne.

INFORMATIONS
DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Septembre...l'école est finie... !!!

Désolé les enfants, ce sont les travaux de l'école qui sont terminés, pas les cours. En effet, l'école a pu ouvrir ses portes en septembre dans de bonnes conditions (à l'exception du mur de la route dont nous parlerons plus loin) car toutes les entreprises ont travaillé d'arrache-pied pour terminer le travail dans les délais. C'est donc maintenant une structure éducative flambant neuve qui est mise à la disposition du personnel enseignant et de nos chérubins. Une mise aux normes de l'accessibilité aux personnes handicapées a été réalisée sur les accès extérieurs ainsi que sur le déplacement à l'intérieur de l'établissement. Un espace nature agrémenté également la cour grâce au travail des employés municipaux qui ont réalisé un superbe jardin japonais.

L'inauguration de la fin des travaux s'est déroulée le 12 octobre sous la présidence de Monsieur le Maire Luc Bertaux, accompagné du conseil municipal, de Messieurs Jacques Legendre (sénateur du Nord), Rémi Pauvros (député du Nord) et Madame Muriel Reszuztek (ancien maire de Hon-Hergies) ainsi que des parents d'élèves et des enfants du village.



Création de la porte d'entrée de la classe de Mme Duval.



Coulage d'une dalle, pose du carrelage, peintures et aménagements pour le couloir.



Inauguration du 12 octobre.

Terrassement pour réalisation des accès, pavage et petit muret en maçonnerie.





Pose du carrelage et des cloisons dans les sanitaires.



Elargissement des portes pour l'accessibilité, coulage de la dalle, puis carrelage, peinture et cloisons.



Démolition du mur de séparation, coulage d'une dalle et pose de carrelage, puis aménagement final de la classe.



Terrassement pour réalisation des accès, pavage, maçonnerie et avec en prime un superbe petit bassin d'agrément réalisé par nos employés municipaux.



Mauvaise surprise pour la commune:

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, des travaux de grande importance ont commencé ce mois d'octobre sur le mur périphérique de l'école et de l'église. Il y a quelques années un diagnostic rassurant avait été fait concernant ce mur qui montrait déjà des signes de faiblesse. Malheureusement, les conditions climatiques désastreuses des derniers mois ont accéléré le processus de dégradation de l'édifice. En effet, les fortes précipitations ont provoqué le gonflement des terres argileuses à l'arrière du mur et le descellement des pierres a commencé. Un nouveau diagnostic émis à la fin de l'été a révélé l'urgence d'effectuer les travaux. La décision a donc été prise d'intervenir en trois phases distinctes :

- Mise en sécurité des trois zones du mur montrant un gonflement (ventre) ou un déchaussement ;
- Pose d'un aqua drain derrière le mur pour capter l'eau de ruissellement avant qu'elle s'infilte ;
- Remise en état de toute la maçonnerie du mur.

A l'heure où vous lirez ces lignes la phase une sera en passe d'être effectuée pour la mise en sécurité du site pour l'hiver et le printemps.



Démontage des parties endommagées et creusement au bon sol pour le coulage d'une fondation et d'un mur de soutènement en béton armé.



Pose du coffrage pour le coulage du voile béton de rétention.



Voile béton terminé côté école.





Notre équipe en charge des travaux a assumé un bon nombre de tâches au printemps et en été. Avec des travaux de voirie dans la rue des Fonds, le rebouchage des nids de poule sur les 29 km de route. La remise en peinture de l'abri aux condoléances, de la grille du cimetière d'Hon et du préau de l'école. L'aménagement du bassin aux poissons de l'école et la maçonnerie du muret de la salle des fêtes. La réfection du chemin du Paradis avec l'aide de Paul Stiévenart pour le transport des remblais. L'entretien courant a également été assuré (cimetière, monument aux morts, haies communales, pourtour des chapelles, nettoyage des voiries...).



En plus des travaux de l'école, des tâches ont été confiées à des entreprises privées. La pose de deux convecteurs gaz dans les salles périscolaires. Et l'entretien de tous les convecteurs gaz de la commune (16 appareils).

Les travaux d'aménagement du cimetière n'ont pas pu être réalisés (arasement des terres et création d'une allée au cimetière d'Hon) à cause des intempéries de la saison "estivale"... !!! Ils seront effectués en 2015.



Les travaux en quelques chiffres:

Aménagement de la troisième classe avec l'accessibilité de l'établissement scolaire :	133.000,00€
Travaux de voirie rue des Fonds :	1297,20€
Achat d'un nettoyeur haute pression pour l'entretien du matériel et des bâtiments :	2151,18€
Pose par les employés communaux de 28,340 tonnes de macadam pour les nids de poules :	2431,57€



Erratum :
Dans l'édition précédente, à la page « Hommages », nous devions écrire :
"Pour honorer les Anciens Combattants de la guerre 39-45, **la Croix du Combattant** leur a été décernée en 1955." Car seul Monsieur Georges Dupont, blessé de guerre, a reçu **La Croix De Guerre**.

Dans le cadre de notre rubrique consacrée au passé de Hon-Hergies, concoctée par Edmond Ronval, passionné d'histoire, ancien avocat du barreau de Mons installé dans le village depuis les années 60, nous épingleons le lieu-dit de la Toureille. Un flash-back qui nous ramène au Moyen-âge.

La Toureille, un lieu-dit stratégique à Hon-Hergies.
La Toureille a deux sens : celui d'une tour séchoir d'orge et de houblon dans une brasserie et celui d'une geôle (cellule). Le mot s'écrivait « Tourie » mais se prononçait « toreille » au Moyen-âge. Le terme est employé dans le sens de geôle dans les chartes des Comtes de Hainaut, quand le texte évoque un château-fort.

En 1410, le Comte Guillaume IV règne sur le Comté du Hainaut. Une obligation militaire est imposée à Hon-Hergies d'étendre la mission de sa prévôté (une forme de gendarmerie). L'extension se trouve dans un texte repris dans les « Fiefs directs des Comtes de Hainaut » de 1349 à 1504, essai d'inventaire statistique et géographique d'Andrée Scufflaire.
La « tourie » devra devenir une prison, une fourrière et une caserne de milice dont l'intervention est évoquée dans l'histoire de Mecquignies. L'endroit est devenu le lieu-dit de « La Toureille », endroit bénéficiant d'un panorama de surveillance, encore actuellement. La prison doit accueillir toutes sortes de délinquants. La fourrière (refuge) devra prendre en dépôt les bêtes coupables de dommage à la propriété d'autrui. Parce qu'au Moyen-âge, les animaux étaient jugés par un tribunal et défendus par un avocat ou un curateur à l'animal. Et la bête était acquittée, encourait une peine de prison ou était condamnée à mort. Par exemple, si un propriétaire était condamné pour fornication avec une vache, tous deux étaient conduits au bûcher et suppliciés en même temps.

De cette fonction de justice, il ne subsiste que peu d'indices sur place, à part l'oratoire (la chapelle) qui a pu avoir une fonction de miséricorde. Aucune mention d'un gibet ou d'un pilori. Seule une prospection archéologique peut confirmer l'existence des bâtiments : fosse à déchets, puits, margelle de source. Des relevés de photos aériennes, multiples et à différents moments des saisons confirment la fonction de l'endroit.



Le texte mentionne également l'existence d'une vie administrative avec une municipalité : mayeur, échevins, communauté avec faculté de nommer un messie (garde-champêtre). L'obligation de combattre l'incendie était aussi rappelée. A l'époque, les maisons au toit de chaume étaient nombreuses. De plus, la ville ou commune devait prêter assistance à la Justice et au Seigneur et exercer des fonctions de police municipale ou fiscale énoncées par les termes : prendre, arrêter, exploiter (notifier une décision), « sergenter» (garder). En outre, la Commune devait agir pour le Comte de Hainaut, sous l'autorité du Prévôt de Bavay pour recouvrer les impôts et amendes comtales.

Enfin, la Commune devait armer ses manants, un système qui supposait une armurerie et des exercices de maniement d'armes. Toutes ces obligations, même si elles sont réparties sur d'autres communes voisines sont très lourdes pour Hon-Hergies. Le recensement comtal et fiscal de 1406 note 62 foyers ou maisons occupées contre 88 pour Taisnières-sur-Hon. C'est qu'à l'époque, plusieurs générations vivaient en parenté dans la même maison. Ainsi un foyer pouvait abriter quinze personnes (Grands-parents, parents, enfants souvent nombreux).

Alors pourquoi le choix s'est-il porté sur Hon-Hergies pour installer cet outil de répression?

Dans le recensement des fiefs (propriétés du Comte donnée en gestion), Hon-Hergies en totalisait la majorité de la région de Bavay. Hon-Hergies fut une commune de résidence royale entre 865 et 869 et le nombre de fiefs doit y avoir son origine. Pourquoi de telles dispositions répressives (prison, fourrière, messier) ?

De récentes études de spécialistes du Moyen-âge font ressortir que dans les communes à fiefs, une délinquance spécifique se développait. Elle consistait en du maraudage de récoltes poussant sur les fiefs, de coupage de bois de chauffage sans permission préalable. Les habitants s'indemnaient à leur manière du montant des impôts payés au Comte. Ils maraudaient sur les terres. Actuellement, c'est l'explication des charges mises sur Hon-Hergies en 1410 par le Comte de Hainaut Guillaume IV.

Vous connaissez à présent l'origine du lieu-dit de la Tourelle à Hon-Hergies.

Page Histoire, rédigée par Mr Edmond Ronval



Comte Guillaume IV

Une intense participation au devoir de mémoire :

Le 70^{ème} anniversaire de la Libération de 1944 dans le Bavaisis a été célébré à Hon-Hergies.



En effet, une exposition s'est déroulée du 4 au 10 octobre à la salle des fêtes. Elle a été organisée par les Associations «Les Amis des Aînés» et «Bien lire à Hon-Hergies» en collaboration avec la Municipalité et présentée par Monsieur Philippe Drancourt, collectionneur et passionné d'Histoire avec le soutien de M. Cédric Mirland et de M. Thomas Drancourt.

Grâce à la reconstitution de saynètes, ont été évoqués les thèmes de la Résistance, les combats du secteur, le quotidien de la population puis la débâcle des Allemands avec l'arrivée des Américains et le retour des prisonniers.



Pendant une semaine, les visiteurs ont pu apprécier la richesse de présentation des mannequins en habits d'époque, de l'armement, des objets authentiques, des photos et des documents locaux. Une forge allemande découverte près d'Hon-Hergies et le tout premier exemplaire du journal Nord Matin du 5 septembre 1944 étaient les «clous» de l'exposition.





Neuf écoles ont répondu présentes à notre invitation : Hon-Hergies bien sûr, Taisnières sur Hon, Mecquignies, Bermeries, Frasnoy, Notre Dame de l'Assomption de Bavay, Houdain lez Bavay, le Collège Jean Lemaire de Belges et Bellignies.

Monsieur Drancourt a pris un plaisir certain à présenter aux élèves les objets les plus étonnants et à leur raconter les anecdotes relatives à ceux-ci. L'introduction du Coca Cola en France par les Américains en a étonné quelques-uns !



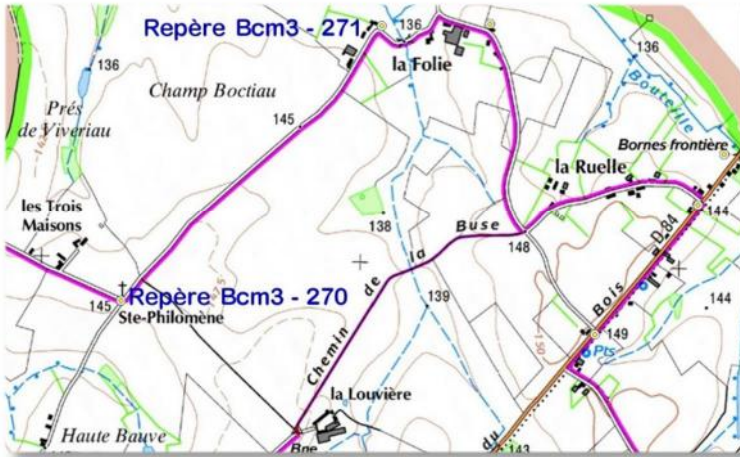
À la sortie, deux jeeps accueillait les enfants enthousiastes... Nous avons apprécié l'aimable participation de Monsieur Denis, d'Houdain lez Bavay, avec son véhicule, mis à la disposition des scolaires.

Nous remercions Monsieur Drancourt pour sa conviction à transmettre pour ne pas oublier. Cette exposition restera dans nos mémoires !



La photo insolite du N°1

Il s'agit d'un repère de nivellement de type médaillon, situé sur l'arrière de la chapelle Sainte Philomène, participant au réseau de nivellement général de la France réactualisé par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Il indique 146,24m ce qui correspond à l'altitude par rapport au niveau moyen des mers, déterminée en 1969. En 1989, une nouvelle détermination a porté sa valeur à 146,82m.



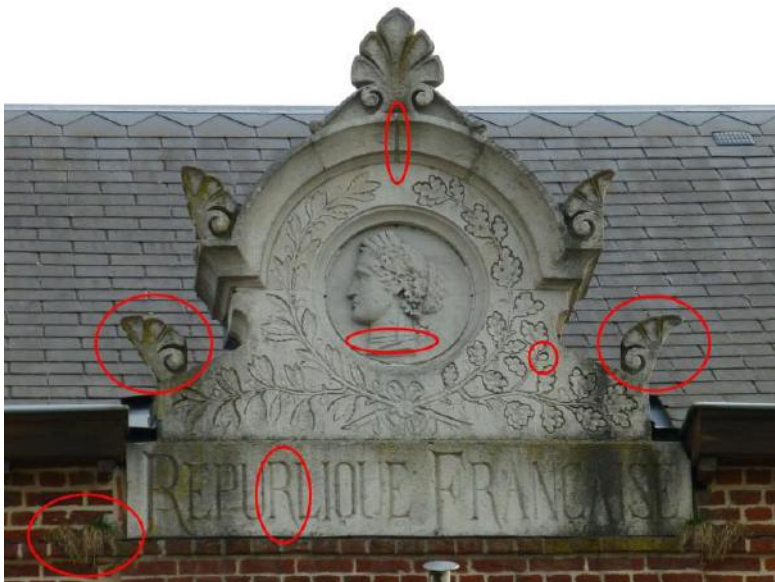
Ce n'est pourtant pas le point le plus élevé de la commune. En effet, c'est plutôt du côté de La Ruelle qu'il faut chercher puisque l'on peut dépasser localement les 150m d'altitude.

Le réseau de nivellement de France métropolitaine est subdivisé en 4 réseaux de plus en plus denses, dits de 1^{er} ordre (réseau de base), de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} ordres.

Chaque repère est désigné par un ensemble de lettres et de chiffres appelé matricule.

Celui du médaillon de la chapelle Sainte Philomène porte les inscriptions Bcm3 270. Il désigne un repère de 4^{ème} ordre, très local, lui-même situé proche d'autres repères locaux que l'on peut observer sur l'extrait de la carte.

La lettre B désigne le grand polygone de 1^{er} ordre, la lettre c désigne une maille de ce polygone (2^{ème} ordre), le groupe m3 désigne la sous maille m de 3^{ème} ordre et le nombre 270 le N° du repère dans cette sous maille. Le repère de 4^{ème} ordre qui suit est situé au début de La Folie, il porte le matricule Bcm3 271.



Les sept erreurs.

Solution Devinette : de Mr Henri Wattier

Il est près de minuit (c'est tard). Deux abbés (2 sans tiaras) sont couchés dans un pré. Ils ont bu (2 soulards) du très très bon vin (un nectar). Quelle est la surface du pré et quel est son prix ?

Surface: 1 ha 7 a 2 ca.

Prix: 2 sous l'are.



La photo insolite du bulletin Nr2:

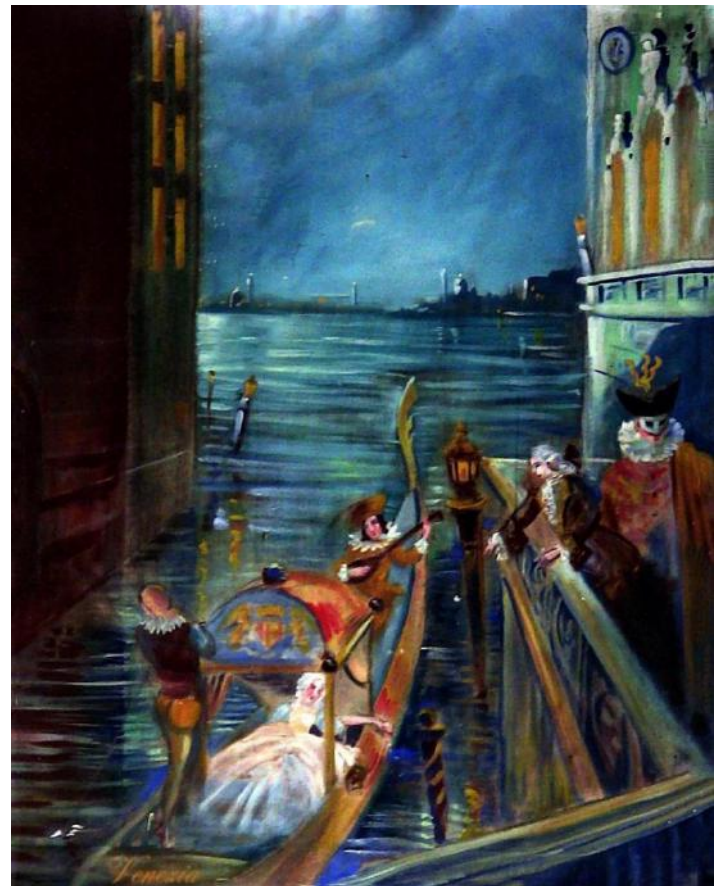
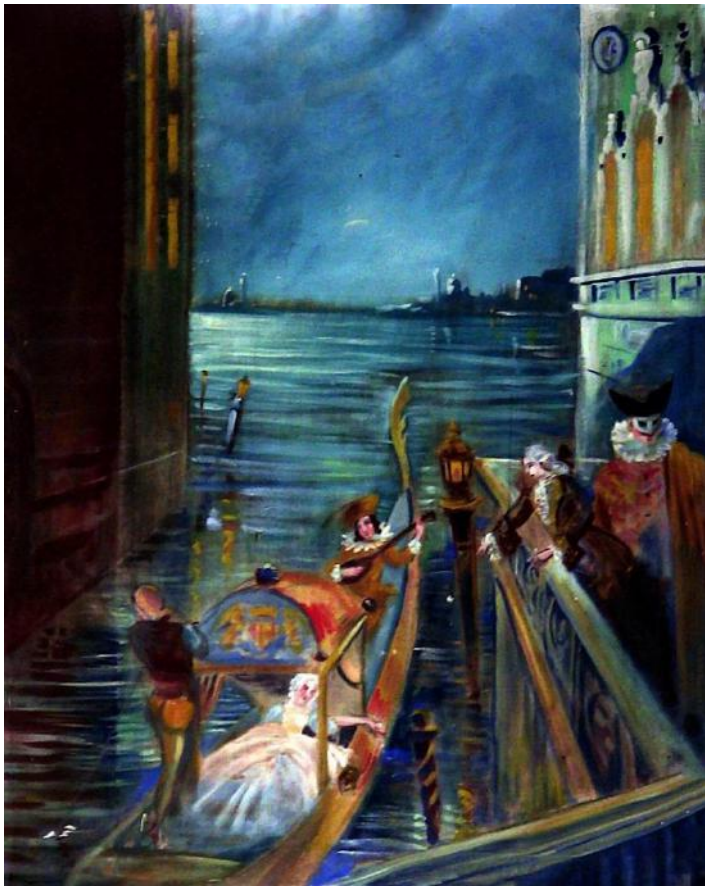
C'est quoi... :

C'est où... :

Une pierre bleue taillée, certes, mais laquelle ?



Trouver les 7 erreurs qui se sont glissées dans les détails de la peinture d'un des panneaux qui ornent la scène de la Salle des fêtes de Hon-Hergies.



Original du panneau haut à gauche.

Voici Tarte d'automne
Recette de Sandra Pascual
Ingrédients :

- ✓ 1 pâte brisée
- ✓ 1 échalote
- ✓ 80g de girolles
- ✓ 100g de champignons de Paris
- ✓ 60g de marrons en boîte
- ✓ 120g de potiron
- ✓ 1 poignée de noisettes concassées
- ✓ 1 poignée de pignons de pin
- ✓ 2 œufs
- ✓ 20cl de crème liquide
- ✓ 10cl de lait
- ✓ 1c à soupe de maïzena
- ✓ 50g de fromage râpé (mimolette)
- ✓ Beurre
- ✓ Sel, poivre



Préchauffez le four à 180°. Epluchez et émincez l'échalote. Coupez les pieds des champignons, taillez les champignons de Paris en lamelles. Mettez une noix de beurre dans une poêle chaude et faites y suer l'échalote. Ajoutez les girolles et les champignons de Paris, laissez cuire 2 minutes. Réservez.

Rajoutez une noix de beurre dans la poêle puis faites y revenir les marrons émiétés. Coupez le potiron en julienne et rajoutez le dans la poêle. Salez et poivrez légèrement, rajoutez les noisettes et les pignons de pin et laissez cuire 2 minutes. Réservez. Dans un saladier, fouettez les œufs avec la crème liquide, ajoutez la maïzena délayée dans le lait. Salez et poivrez bien. Abaissez la pâte brisée et garnissez-en un moule à tarte beurré. Disposez-y les champignons, puis le mélange au potiron. Recouvrez de l'appareil aux œufs et parsemez de fromage râpé.



Enfournez 40 minutes puis servez avec une salade verte agrémentée de vinaigre balsamique et de noisettes concassées. Bon appétit !





Mairie de Hon-Hergies :



03.27.63.17.67



Gendarmerie de Bavay :



03.27.63.12.12



Résogardes (Pharmacie) :



3237



Numéro unique d'assistance :



0810 059 300



Vétérinaires :

Mr Benit
Mr Blondeau



03.27.63.13.93
03.27.63.11.59



EDF, sécurité ou dépannage :



0810 333 159



GDF Suez, sécurité ou dépannage :



0810 433 059



Noréade Le Quesnoy :



03.27.20.50.50



La Poste de Bavay :



03.27.53.10.86



Trésor public de Bavay :



03.27.63.11.38



SAMU



NUMEROS D'URGENCE

17
POLICE-SECOURS

15
SAMU

18
SAPEURS-POMPIERS



APPEL D'URGENCE
EUROPEEN

112

